

Cité scolaire Monnet-Fourneyron
Site du Portail Rouge – Rue du Portail Rouge
Site Métare – Rue Virgile
42100 Saint-Etienne

Saint-Etienne, le 15 avril 2024

Objet : Taxe d'apprentissage 2024

Madame, Monsieur,

Notre cité scolaire MONNET-FOURNEYRON, composée du lycée professionnel Benoit Fourneyron (labellisé lycée des métiers de l'Habitat et des Energies et lycée des métiers de l'Armurerie) et du lycée général et technologique Jean Monnet, propose des formations de CAP, BMA, Bac professionnel et technologique, ainsi que de BTS, DNMADE, CQP et licence.

Vous êtes très sollicités par différents organismes pour le versement du solde de 13% de la taxe d'apprentissage. Nous nous permettons de vous informer que notre établissement est également habilité à percevoir cette taxe. Celle-ci est un élément primordial pour le financement de nos formations professionnelles et technologiques.

En nous versant le solde de votre taxe d'apprentissage, vous renforcerez notre collaboration et participerez à la formation de vos futurs salariés. En effet, la rénovation des ateliers et l'achat de machines et matériels innovants favorisent l'excellence de nos enseignements.

Comme l'an passé, le versement de cet impôt se fera auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations via la plateforme SOLTÉA.

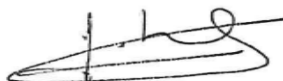
Pour de plus amples informations, vous trouverez en pièce jointe une plaquette vous présentant l'ensemble de nos formations et de nos plateaux techniques, ainsi que la démarche d'utilisation de la plateforme SOLTÉA.

Restant à votre disposition, et vous remerciant d'avance pour votre engagement, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Nicolas Bourgeois
Proviseur de la cité scolaire
Monnet-Fourneyron



Arlette Lebourg
DDFPT du lycée Jean Monnet



Fabrice PEYRARD
DDFPT du lycée Benoit Fourneyron

